

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 17362

présenté par

M. Monnet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 8

I. – Supprimer les alinéas 4 à 9

II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 39.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer un recul de l’âge de départ anticipé à la retraite au titre de l’invalidité, de l’inaptitude ou de l’allocation adulte handicapé.